

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 24 MAI 2017

AXA a publié ce jour le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) du Groupe

AXA a publié ce jour le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (*Solvency and Financial Condition Report* – SFCR) du Groupe AXA¹ au 31 décembre 2016, établi conformément aux articles 51, 256 et 256a de la Directive 2009/138/EC et aux articles 290 à 298 et 359 à 364 du Règlement Délégué (UE) 2015/35.

Le SFCR a été préparé conformément à la Réglementation Solvabilité II régissant les obligations déclaratives des groupes d'assurance et est uniquement destiné à remplir les exigences de celle-ci.

Le SFCR est disponible sur le site internet d'AXA (www.axa.com) dans la rubrique « Investisseurs/ Résultats et Rapports financiers/ Présentations des résultats » (en français et en anglais).

Un document présentant les principaux éléments du SFCR est également disponible sur le site internet d'AXA avec le présent communiqué de presse dans la rubrique « Investisseurs / Communiqués de presse ».

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 165 000 collaborateurs au service de 107 millions de clients dans 64 pays. En 2016, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 100,2 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2016, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 429 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

CE COMMUNIQUE DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR www.axa.com

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Aurore Chaussec : +33.1.40.75.96.20
Mathias Schwallinger : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels :
+33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68
Nicolas Feltrin : +33.1.40.75.56.48

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la Partie 4 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

¹ AXA SA ainsi que ses filiales directes et indirectes consolidées